

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_018 | Polizeiwissenschaft. Économie. Substances. Population.CollectionBoite_018-8-chem | Théorie politique.](#)
[ItemThéorie de Bèze : officiers du Roi, officiers du Royaume](#)

Théorie de Bèze : officiers du Roi, officiers du Royaume

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb018_f0304

SourceBoite_018-8-chem | Théorie politique.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

church.

Constitutional Thought.
in XVIII cent. F.Th. de Brèze : officiers du roi, officiers du
RoyaumeLes officiers inf^{rs}

- 1/ Ils sont "cf un degré subalterne ou même le souvenir et le peuple."
- 2/ - alors que le "officier de la maison du roi" est "à la fois affecté à la personne du roi et à la personne du Royaume" - il peut être "officier de la couronne et à la fois du Royaume que du Roi" "une exigence de la charge publique et de l'état, est toujours l'absence de la partie ou du fait de la souv^{er}aineté."
- 3/ Le roi lui-même "par sa personne et sa souv^{er}aineté" ainsi "il constitue le véritable officier".
Les officiers inf^{rs} ne dépendent pas de la souv^{er}aineté, mais de la souv^{er}aineté."
- 4/ "Il y a une multitude d'officiers du roi et du Royaume ; duquel Royaume ils ont une part importante dans la main du Roi, mais sans le souvenir d'être de ce fait, cf aussi ~~leur~~ les officiers y ont chacun leur place et leur degré et de leur fonction conditionnelle et relative."

BnF
MSSDu droit de magistrats universels
appli. (texte p. de 1574)

492-493

